



INFOS NEWS

N° 27 mars 2003

CLUB DES ANCIENS DE CONTROL DATA®

27, rue de l'Yser 92500 Rueil Malmaison

Tél. + fax : 01 47 08 64 08

Scolussi@aol.com

<http://www.controldatafrance.com>

Editorial

L'Assemblée Générale, s'est tenue dans le petit salon du Musée d'Orsay, le jeudi 6 février.

Vous avez été nombreux à participer à cette manifestation, et nous avons été agréablement surpris par la présence de nombreux "perdus de vue".

Merci à tous ceux qui ont été relais pour promouvoir l'association.

Nous étions une centaine à l'apéritif et au dîner servis dans le grand salon, à la grande satisfaction de tous.

J'y ai retrouvé l'ambiance des soirées Control Data France d'antan, à la fois chaleureuse et décontractée.

La visite guidée des Impressionnistes a été aussi appréciée avec des conférenciers qui nous ont fait partager leur savoir.

Pour faire progresser l'association, il était essentiel de renouveler les bénévoles. Bienvenue aux deux anciens Didier Bastide et Patrick Prud'homme qui remplacent les sortants.

Un grand merci à Jean-Marc Dorveaux à qui nous devons notamment l'organisation et le succès de cette soirée.

Le nouveau Bureau 2003 a été élu ainsi que les responsables des diverses Commissions (voir ci-contre)

L'annuaire 2003 des anciens est maintenant disponible. Nous continuerons notre effort de mise à jour en validant son contenu par Internet, minitel, pages blanches, ou par appel téléphonique.

Nous avons reçu une cinquantaine de retours au questionnaire distribué dans le précédent numéro.

Ces réponses soulignent l'importance du journal INFOS NEWS, de l'annuaire et de la soirée Assemblée Générale. Leur périodicité semble satisfaisante.

Avec le support de Didier, notre Web est maintenant opérationnel chez le nouvel hébergeur.

Vous y trouverez de nombreuses photos en couleur : soirée AG, quiz du musée d'Orsay, indiens d'Amazonie, ...

Noter son adresse : www.controldatafrance.com

Nous espérons vous revoir aux différentes manifestations que nous venons d'organiser.

A bientôt,

Jean-Claude Lignac

Sommaire

Editorial : Jean-Claude Lignac.....	1
Rapport moral : Jean-Claude Lignac.....	2
Le musée d'Orsay.....	3
Le Social : Serge Colussi & Armand Ball.....	4
L'arbre généalogique : Jean Meneut.....	5
La sécurité informatique : Brill & Bonnet.....	6-7
Prochaines manifestations.....	8
La gestion-location : Christian Devals.....	9
Dépouillement du questionnaire.....	10-11
Les fils de la Forêt : Jean Henry.....	12-15
Présents à l'Assemblée Générale.....	16

Bureau & Commissions

Président :	Jean-Claude LIGNAC
Vice-président :	Bertrand IMBERT
Secrétaire :	Bernard CAZAGOU
Trésorier :	Serge COLUSSI
Journal :	Michel GARY
Internet :	Didier BASTIDE Karin LAVAL Patrick PRUDHOMME
Annuaire :	Thomas BOURGEOIS Philippe VIDEAU
Promotion/Accueil :	Jean HENRY Gérard LIARD
Administrateurs :	Jean-Pierre LANGE Roger KAHANE

Prochaines Manifestations :

- ◆ Journée golf à Domont 12 mai 2003
- ◆ Observatoire de Meudon 3 juin 2003
- ◆ Repas des anciens footballeurs 10 octobre 2003

Rapport moral

1. La communication

Bonsoir,

Je voudrais à mon tour vous souhaiter la bienvenue, je tiens à vous remercier pour votre présence à cette AG. C'est toujours un plaisir de vous retrouver et de revoir ceux que l'on avait perdus de vue depuis un certain temps. Nous étions une quarantaine d'inscrits à la date limite, mais avec votre aide nous sommes plus de cent à participer à cette soirée. Nous apprécions aussi la présence des épouses.

A noter l'éventail des participants avec les plus anciens entrés dans les années 60, et les derniers embauchés à Control Data avec des numéros au-delà de 3980.

Nous couvrons ainsi trente cinq ans de l'histoire de Control Data France de 1963 à 1998. Il est inutile d'avoir 30 ans de maison pour avoir l'esprit de corps.

C'est la coutume que le président présente le rapport moral à l'assemblée générale.

Notre politique se développe autour de trois axes :

- Communication et information,
- Organisation et Animation,
- Développement de l'association.

- Infos News
Le journal, c'est le ciment d'une association.

Nous avons publié 3 numéros de 16 pages, ce qui permet d'incorporer de nombreuses photos.

On y trouve un ensemble d'articles où vous nous faites vivre vos passions et partager votre expérience. C'est cet aspect humain qui est le plus intéressant et que l'on retrouve dans le questionnaire : davantage de vécu et d'interviews.

Au niveau de l'information, nous avons publié différents articles sur les retraites et le chômage longue durée, ce qui a généré plusieurs appels.

Une nouvelle chronique :

Le courrier des lecteurs, faites nous part de vos remarques, suggestions, d'une anecdote...

- Annuaire

La valeur de l'annuaire, c'est sa cohérence. Courant 2002, Serge Colussi a validé 400 mises à jour à partir de votre input.

Le premier annuaire datait de 1996, il fallait le mettre à jour.

Notre priorité en 2002 a été de valider les noms des 500 personnes qui avaient cotisé à un moment donné. Il est essentiel de poursuivre cet effort à travers les sociétés qui regroupent un grand nombre d'anciens, en recherchant par Internet, etc.

- Web

Le web n'a pas le succès qu'il mérite, il y a quand même eu plus de 800 connexions.

On y retrouve la plupart des articles du journal, de nombreuses photos en couleur, des liens avec d'autres sites web créés par les anciens, l'annonce d'événements, etc.

Ce qu'il manque, c'est l'hébergement, difficile à mettre en place sous AOL.

Afin de disposer d'un véritable Web, nous venons de conclure un accord avec un hébergeur Espace 2001, spécialisé dans les associations.

Comme nom de domaine, nous avons choisi :

www.controldatafrance.com plus parlant que CACD. Il était essentiel de protéger le nom de Control Data, c'est notre patrimoine.

2. L'animation

- Soirée AG

Nous continuerons l'organisation de l'Assemblée Générale avec la visite de musée. Les trois dernières réunions se sont déroulées dans des endroits prestigieux, il faudra faire preuve d'imagination l'année prochaine.

Une soirée en bateau sur la Seine est une autre possibilité.

- Soirées à thème

Le succès fut mitigé avec une faible participation à la soirée jazz. Pourtant une soirée musicale semble recueillir les suffrages, mais à un prix plus attractif.

Vos souhaits montrent aussi une préférence pour la visite de patrimoines.

Nous organiserons prochainement la visite de l'observatoire de Meudon.

Je suis à votre disposition pour réaliser une journée en province.

3. Le développement de l'Association.

Les cotisations se sont plus ou moins stabilisées malgré une volatilité de l'ordre de 15 à 20 %, en relançant ceux qui ont cotisé au moins une fois ces dernières années.

Il est souhaitable de créer de nouvelles commissions pour les attirer. Comme, le multimédia, l'astronomie, la généalogie...

Là, où il y a une expérience ou une passion à partager.

L'effort de recherche des perdus de vue doit être soutenu, beaucoup ne connaissent pas encore l'association ou n'ont plus participé depuis la première réunion en 1991. En travaillant à la fois sur l'annuaire et sur l'accueil, on dispose d'un potentiel important.

Le nouveau site web devrait aussi permettre de faire connaître l'association.

Une association ne fonctionne que par un bénévolat actif.

Une partie du Bureau doit être remplacée par de nouveaux membres. Je vous encourage à vous présenter.

Le bénévolat, c'est aussi votre participation aux soirées organisées par le Bureau, et je vous en remercie.

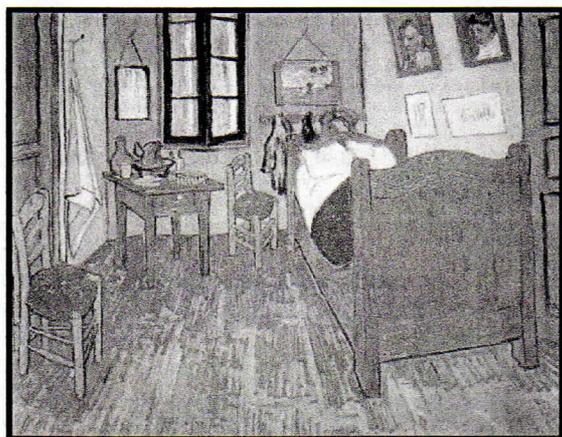
Je vous souhaite une excellente soirée.

Jean-Claude Lignac



Musée d'Orsay

Histoire de quatre tableaux proposés aux participants sous forme de quiz. Vous les retrouverez en couleur sur le Web.

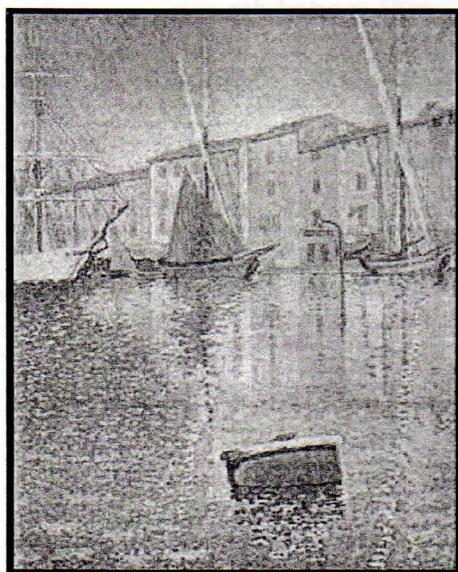


**La chambre de Van Gogh
1889.**

Ce tableau est la 3^e version consacrée à la chambre de sa maison à Arles.

Van Gogh a peint une pièce lumineuse, bien rangée, un havre de repos qui donne à la fois une impression de

solidité, sécurité et de sérénité. La force de cette évocation tient aussi à l'alternance harmonieuse de couleurs vives et complémentaires posées en abondance sur la toile.

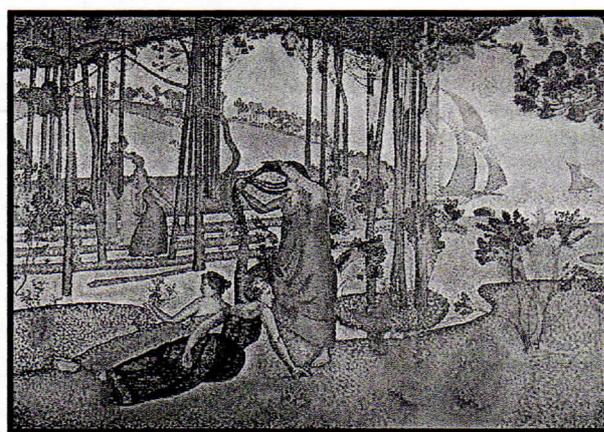


**La bouée rouge P. Signac
1895.**

Paul Signac qui a découvert Saint-Tropez en 1891, aimait peindre les paysages et la vie des ports. Fidèle à l'inspiration néo-impressionniste, il prend ici quelques libertés avec la démarche scientifique de la division de la couleur.

Celle-ci se fait moins rigoureuse et la couleur plus chaude.

Le petit point s'élargit et devient une touche régulière mais nettement discernable. Peint depuis un bateau, l'œuvre centre l'attention sur la bouée d'un rouge de ton vif au premier plan, puis attire le regard vers le reflet multicolore des maisons au ton plus adouci.



L'Air du soir H. Cross 1894.

Ce tableau est l'histoire d'une rencontre, celle de Henri Cross avec Paul Signac qui lui propose de rendre hommage à la manière néo-impressionnisme au pays méditerranéen, où ils séjournent.

Cross donne une vision irréaliste et paradisiaque du lieu qu'il dépeint à l'aide de couleurs gaies et de personnages hiératiques aux gestes suspendus. Ce tableau inspirera, dix ans plus tard Henri Matisse.



**Luxe, calme et volupté
H. Matisse 1904.**

Inspiré de 'L'Air du soir' de Cross, ce tableau rend aussi hommage à Charles Baudelaire.

Son titre est tiré de deux vers de 'l'Invitation au voyage' :
*Là, tout n'est qu'ordre et beauté.
Luxe, calme et volupté.*

Cette œuvre avec sa touche fragmentée dans un semi-espace est une évocation de la technique des néo-impressionnistes, tandis que les couleurs annoncent déjà le fauvisme.

Social

Dernières décisions

Assurance chômage

1/Délais

-Le différé d'indemnisation (délai à la fin duquel démarre la période d'indemnisation) est porté de 7 jours à 8 jours.

-Le délai de carence est quant à lui doublé, mais son plafond demeure à 75 jours.

Ceci est obtenu en prenant en compte la totalité des indemnités de licenciement perçues (hors indemnités légales) et non pas la moitié comme par le passé.

2/ Plans sociaux

Revirement de la Cour de Cassation en date du 25.06.2002. Les plans sociaux comportent généralement des départs volontaires sous forme de démissions ou de départs à la retraite négociés.

Depuis cette décision ces départs n'ouvriraient plus le droit à l'indemnité de licenciement.

3/ Cotisations

Suite à l'accord du 20 décembre 2002 les cotisations sur :

- les salaires augmentent de 0,6%: Employeurs de 3,7% à 4%, Salariés de 2,1% à 2,4%

- les allocations ASSEDIC passent de 1,2% à 3% au profit des caisses de retraites complémentaires

4/ Durées d'indemnisation

Vous noterez avec intérêt la disparition de la barrière à 55 ans et le raccourcissement des durées d'indemnisation.

Retraite

1/Nouveaux droits à la retraite complémentaire à 60 ans

-Jusqu'à présent si vous aviez effectué une partie de votre carrière en tant que salarié mais que votre dernière activité n'était pas salariée vous ne pouviez prétendre à une retraite complémentaire Agirc ou Arcco avant 65 ans.

-Une circulaire stipule que si votre dernière activité découle d'un statut de profession libérale, exploitant agricole, commerçant, artisan vous pourrez prétendre à la retraite à taux plein à compter de 60 ans. Dans ces cas spécifiques deux conditions doivent être remplies :

-avoir été salarié au moins 12 ans,

-avoir cessé l'activité salariée après 50 ans.

2/ Montant de la retraite pour départ avant 65 ans.

L'accord qui permettait de percevoir une retraite complémentaire à taux plein avant 65 ans se terminait au 31 décembre 2002.

Il a été reconduit jusqu'au 1 octobre 2003 pour toute personne faisant valoir ses droits entre le 1 janvier 2003 et le 1 octobre 2003.

3/ Nombre de trimestres

A compter du 1/1/2003 le nombre de trimestres requis *quelle que soit la date de naissance* est de 160. (Information G Mousseau)

Serge Colussi

Age des salariés concernés	Salariés âgés de moins de 50 ans à la date de la fin de leur contrat de travail	Salariés âgés de moins de 50 ans à la date de la fin de leur contrat de travail	Salariés âgés de 50 ans et plus à la fin de leur contrat de travail	Salariés âgés de 57 ans et plus justifiant de 100 trimestres validés par l'assurance vieillesse
Durée d'affiliation (Cotisation)	6 mois au cours des 22 derniers mois	14 mois au cours des 24 derniers mois	27 mois au cours des 36 derniers mois	27 mois au cours des 36 derniers mois
Durée d'indemnisation	7 mois	23 mois	36 mois	42 mois

Retraite et points UPS

Généralités sur les retraites complémentaires :

À CDF vous avez cotisé à deux caisses de retraites complémentaires

-l'UPC (URC aujourd'hui) qui a capitalisé des points calculés sur la partie de votre salaire supérieure au plafond de la SS (tranche B).

-l'UPS (URS aujourd'hui)

Cette caisse n'a commencé à capitaliser des points *qu'à partir* de 1990, aussi fin 1989 elle a effectué une reconstitution de votre carrière pour vous créditer d'un nombre de points.

Particularités de la retraite complémentaire UPS

Habituellement cette caisse ne prend en compte que des salaires limités au plafond de la SS (tranche A).

Jusqu'en juin 94 Control Data a cotisé à cette caisse également sur la fraction de votre salaire comprise entre le plafond de la sécurité sociale et votre rémunération totale.

A partir de juillet 1994 les employés CDF n'ont cotisé à l'UPS que sur les salaires limités au plafond de la SS.

Où sont ces points?

-Les points TA sont restés à l'UPS et seront collectés par la caisse ARRCO dont vous dépendrez au moment de la liquidation de vos droits.

Le nombre ci-dessus sera multiplié par 7/6 dû à l'obtention de points gratuits

Pour ceux qui étaient encore à CDF en 1992, les points TA et TB sont apparus sur le relevé UPS de l'année 1992.

Ceux qui ont quitté avant n'ont rien reçu.

-Les points TB ont subi un sort différent

Suite à la demande de l'UPS d'augmenter son taux de cotisation de 7% à 8%, demande refusée par CDF, il a été décidé de transférer ces points vers l'UPC.

Pour ceux qui étaient encore à CDF en 1994 ils constateront la disparition de ces points sur le relevé UPS de 1994....

Et les verront ré-apparaître sur le relevé UPC (ou autre caisse AGIRC) de 1996. Il faut préciser que l'échange s'est fait sur une valeur en Francs et non pas le nombre de points acquis. Le transfert vers l'UPC concerne tous les points acquis à l'UPS au titre de la tranche B et ce jusqu'en 1994.

Dès que le nouveau site WEB sera disponible nous mettrons un document en ligne permettant de faire les calculs, ce document pourra être envoyé par courrier si nécessaire.

Comment s'y retrouver?

Il est impératif que chaque personne intéressée adresse un courrier à l'URS

6 rue Bouchardon

75 495 Paris Cedex10

en mentionnant :

-le code d'entreprise de CDF 588 et votre N° de SS et demandant :

-le calcul des points acquis au 31/12/89.

L'URS vous indiquera comment ont été calculés les points de TB transférés à l'UPC (ou autre caisse AGIRC) et les points de TA qui restent à l'URS.

Vous recevrez en retour un document comportant les informations suivantes

en page 1

-Un tableau indiquant le nombre d'années relevant des tranches A et B.

-Un second tableau indiquant la valorisation en points de ces mêmes lignes et leur total.

en page 2

Les 5 meilleures années retenues avant 1990, leur revalorisation et les moyennes de ces 5 années (tranches A et B).

Ces moyennes sont les valeurs utilisées dans le second tableau de la page 1 pour effectuer le calcul du nombre de points la revalorisation est faite au moyen d'une table de coefficients également fournie sur le document

Armand BALL

Armand.ball@wanadoo.fr

L'arbre généalogique



Depuis l'article paru dans InfosNews n° 24, j'espère que vous avez bien travaillé, et que votre arbre généalogique est maintenant bien avancé. Avec cette deuxième partie, je voudrais vous donner quelques informations concernant la recherche de documents qui peuvent vous apporter plusieurs informations importantes pour : les archives militaires, et les actes de mariage.

J.M.

Tout d'abord les archives militaires. Celles-ci sont conservées au Fort de Vincennes, et sont accessibles à tous. Cependant vous devez déjà être en possession d'un minimum d'information concernant l'incorporation de votre aïeul. Il faut savoir que le service militaire obligatoire a été institué en 1905. Avant cette date l'incorporation se faisait par tirage au sort dans chaque commune et canton. Il était aussi possible de se faire remplacer, bien sûr moyennant finance.

Depuis 1876 toutes ces archives sont aux archives départementales. C'est donc là que vous ferez vos premières recherches.

Il faut consulter la série R du canton de résidence de votre aïeul. La classe d'incorporation, est celle où il entrait dans sa vingtième année. Vous devez donc connaître la date, le lieu de naissance de votre ancêtre et son lieu de résidence au moment de son incorporation. Muni de ces informations, vous allez rechercher son nom dans les listes de tirage au sort cantonales pour les incorporations avant 1905 de la classe le concernant.

Vous y trouverez son nom, et éventuellement le nom de son remplaçant. Dans la même série vous trouverez les informations concernant son recrutement dans le registre des recrutements.

Vous aurez ainsi son numéro d'incorporation, et les références de son régiment.

Pour les incorporations après 1905, vous obtiendrez directement les informations de recrutement sans passer par la liste de tirage au sort.

C'est, muni de ces informations, que vous pouvez ensuite aller au Fort de Vincennes. Les archives militaires se trouvent dans le grand bâtiment à gauche, et son entrée est au fond près de la Chapelle.

Vous y serez bien accueilli, le personnel sur place vous aidera efficacement. Cependant il faut savoir qu'il est inutile de vous munir de votre appareil photo. Secret militaire oblige, aucune photo n'est permise. Vous pouvez obtenir des photocopies si le document s'y prête, sinon vous devrez recopier les informations ou le document à la main.

Vous apprendrez beaucoup de choses passionnantes concernant votre ou vos ancêtres. Ce qui est impressionnant, c'est, le courage dont ils ont fait preuve. Ils ont pratiquement tous dû subir au moins une guerre. On peut dire que nous avons une chance inouïe de vivre en paix depuis plus de 50 ans!!

L'autre axe de recherche à poursuivre pour remonter votre parentèle, est la recherche des actes de mariage. La signature de contrats de mariage était une pratique courante. Point n'était besoin d'être riche. Ces contrats décrivaient avec force détails l'apport de chacun des futurs mariés dans la communauté. C'est un excellent moyen de connaître un peu plus de leur intimité de vie.

Les meubles, les linges, tous les biens mobiliers et immobiliers y apparaissent.

Vous y trouverez les noms des parents, mais aussi ceux d'autres membres de la famille qui ont pu faire des dons.

Vous aurez des noms, dates et lieux de naissance. Un excellent moyen pour remonter plus loin votre parentèle.

Pour l'histoire, il faut savoir que la création des notaires publics date de 1791, et depuis 1803 ces notaires ont l'obligation de conserver leurs archives qui sont ensuite transmises aux archives départementales.

Ces archives concernent également les testaments, les inventaires, les partages, achats de bien, contrats de bornage, actes financiers etc...

Ces archives notariales se trouvent dans la série Q aux archives départementales. Il faut connaître la commune et la date de mariage. En consultant les tables décennales des communes concernées, vous arriverez à trouver les dates de mariage. Souvent l'acte de mariage mentionne la présence d'un contrat de mariage avec le nom du notaire et la commune de résidence de son étude.

Même avec une date approximative on peut consulter les archives notariales. Il faut ensuite les parcourir et rechercher le document convoité.

Ce sera parfois long, mais oh combien passionnant et enrichissant.

Maintenant que vous avez collectionné de nombreuses informations, que vous avez déjà pas mal de noms à gérer et que vous êtes équipé d'un PC, vous êtes sûrement à la recherche d'un logiciel qui automatise vos saisies, et qui soit en mesure de vous mettre en forme un bel arbre généalogique.

Je vais vous donner quelques sites informatiques auprès desquels vous pourrez obtenir des informations ou des logiciels spécialisés. Bien sûr cette liste n'est pas exhaustive, mais elle vous permettra déjà de travailler et parfois d'obtenir une aide très efficace.

www.geneaguide.com

Ce site auquel vous pouvez vous abonner gratuitement, vous adressera tous les mois une lettre d'information très complète vous proposant des livres ou des contacts susceptibles de vous aider.

www.cdip.com

Voici un site auprès duquel vous pourrez obtenir un logiciel (génétique MX) très performant vous permettant de monter votre parentèle. Ce logiciel est particulièrement complet et de plus, vous pouvez l'obtenir en modules. Vous n'êtes pas ainsi obligés de dépenser une grosse somme pour débiter.

Vous pourrez également obtenir d'autres documents tels que des cartes anciennes du 18ème siècle et avant. Très utile pour rechercher des communes disparues.

Pour votre information c'est le logiciel que j'utilise.

La revue française de Généalogie

12 rue Raymond Poincaré 55800 Revigny tel : 03 29 70 56 33

Une revue très bien documentée.

(Suite page 11)

Une infrastructure globale de sécurité



Cet article traite des différents aspects de la sécurité informatique : l'authenticité, la confidentialité et de l'intégrité des données.

Merci aux deux jeunes "Anciens", derniers rentrés à Control Data France, d'avoir contribué à ce numéro avec un sujet technique d'actualité.

Nouvelle donne pour les échanges électroniques

Le rôle joué par l'Internet dans les échanges électroniques a considérablement évolué depuis quelques années, créant de nouvelles opportunités et également de nouveaux besoins en termes de sécurité.

De réseau d'informations publiques, l'Internet est devenu aujourd'hui pour de nombreuses entreprises un moyen d'accès au Système d'Information, moyen d'accès offert suivant les cas aux collaborateurs, partenaires, clients, grand public ou encore fournisseurs. En outre, l'Internet fournit un cadre privilégié au commerce électronique sous toutes ses formes : places de marché, échanges électroniques marchands interentreprises ou à destination des clients finaux.

Enfin, la dématérialisation de nombreuses procédures administratives est envisagée, donnant ainsi naissance aux télé-procédures telles que la déclaration et le paiement de la TVA ou encore la déclaration d'impôts via Internet.

Avec l'avènement de telles initiatives, il ne s'agit plus simplement de vérifier l'identité de l'individu (**authentification**) ou de garantir qu'une information ne peut être accessible qu'aux personnes habilitées (**confidentialité** des échanges).

Il convient désormais également de s'assurer que d'une part, les données n'ont pas été modifiées par un tiers (**intégrité** des données échangées) et que d'autre part, une organisation ou un individu impliqué dans un échange ne puisse pas nier son rôle dans l'échange (**non-répudiation**). Cette "e-sécurité" relative aux échanges sur l'Internet vient s'ajouter aux besoins plus classiques de sécurisation d'accès au Système d'Information de l'entreprise.

Une PKI (Public Key Infrastructure), ou Infrastructure à Clé Publique, fournit un cadre cohérent et homogène s'appliquant à toutes ces fonctions de sécurité : l'authentification, la confidentialité, l'intégrité et la non-répudiation.

Champs d'application

Les champs d'applications de la technologie PKI couvrent de nombreux besoins :

- Echanges B-to-B, pour le commerce électronique entre les entreprises.
- Echanges B-to-C, pour le commerce électronique entre les entreprises et leurs clients, dans des contextes variés ("Banque à Domicile", commerce en ligne de biens de consommation courants...)

- Echanges B-to-A et C-to-A pour les transferts de données entre l'administration et les particuliers d'une part, et les entreprises d'autre part (déclaration de revenu en ligne par exemple).
- Echanges B-to-E entre les entreprises et leurs employés, pour les échanges sur le réseau interne de l'entreprise ou via des réseaux ouverts comme Internet.

Dans ce contexte, la PKI promet d'être, dans un avenir proche, le standard en matière d'infrastructure de sécurité.

Cryptographie à clé publique

Gestion des clés et des certificats par la PKI

La PKI désigne l'ensemble des moyens et ressources nécessaires à la gestion du cycle de vie et à l'exploitation des certificats.

Une PKI regroupe les composants techniques, les ressources, l'organisation et les politiques de sécurité permettant l'usage de la cryptographie à clé publique dans un contexte défini.

Concept de bi-clés

La cryptographie à clé publique (ou asymétrique) repose sur l'utilisation d'une paire de clés appelée **bi-clés**. Les 2 clés constituant le bi-clés sont générées simultanément et sont intrinsèquement liées par des algorithmes mathématiques.

L'opération de chiffrement est opérée à l'aide d'un algorithme connu et de l'une des clés du bi-clés. Le déchiffrement est opéré à l'aide du même algorithme et de l'autre clé du bi-clés.

L'une des clés du bi-clés choisie arbitrairement est dite **publique** et diffusable à grande échelle. L'autre clé du bi-clés, appelée **clé privée** constitue le secret d'un utilisateur.

La sécurité des techniques cryptographiques à clé publique repose sur l'impossibilité de retrouver le secret (clé privée) connaissant la clé publique, le temps et la puissance de calculs mis en œuvre étant dans la pratique prohibitifs (même avec un super-calculateur Control Data).

(suite page 7)

Une infrastructure globale de sécurité

(Suite de la page 6)

Législation concernant l'utilisation des algorithmes de chiffrement

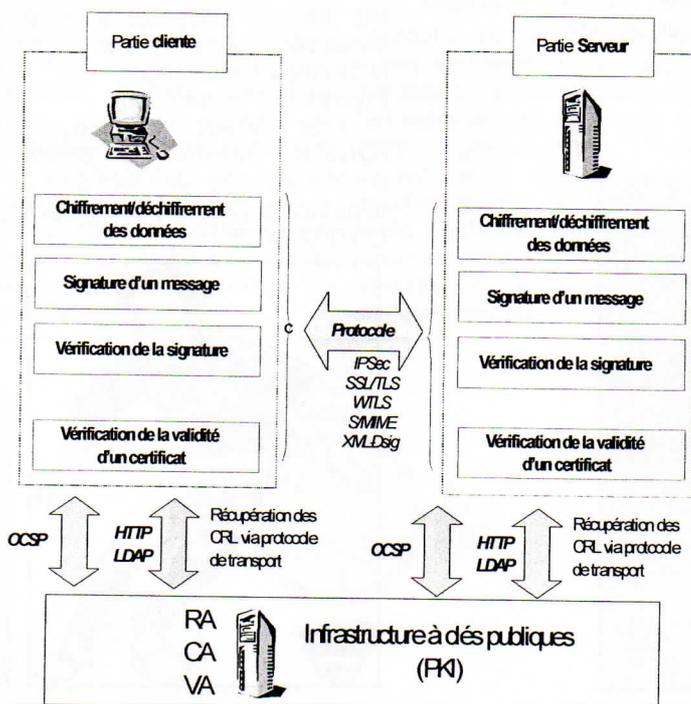
La fourniture et l'usage des algorithmes de chiffrement sont réglementés. En France, les textes de lois en vigueur sont les décrets 99-199, 99-2000 et l'arrêté du 17 mars 1999. Ils limitent la taille des clés suivant le type d'usage, En France c'est le DCSSI qui attribue les autorisations d'utilisation de produits de chiffrement (www.scssi.gouv.fr)

Moyens assurant l'authentification et l'intégrité	Moyens assurant la confidentialité		
	< 40 Bits	De 40 à 128 Bits	> 128 B
Libre	Libre	Libre si utilisation privée ou si le produit a déjà fait l'objet d'une déclaration par le producteur, le fournisseur ou l'importateur. Sinon déclaration standard à adresser au DCSSI	Autorisé si le produit a fait l'objet d'une autorisation de fourniture en vue d'une utilisation générale. Sinon demande à adresser au DCSSI

Certificats de clé publique Les certificats X.509v3

L'utilisation de bi-clés repose sur le postulat qu'à tout moment, l'une des parties de l'échange peut être certaine de la validité du couple (clé publique/identité de l'utilisateur) de l'autre partie. Dans le cas contraire, un tiers pourrait usurper l'identité de l'un des correspondants et ainsi utiliser sa signature. Le certificat apporte une réponse à cette problématique. Un **certificat de clé publique** est une "carte d'identité numérique", qui atteste la validité du couple clé publique/identité de l'utilisateur. Plus précisément, un certificat de clé publique est une structure de données contenant une clé publique, des informations sur le propriétaire du certificat, l'ensemble étant signé par une autorité tierce appelée Autorité de Certification (ou Certificate Authority : CA).

Le format de certificats le plus utilisé dans le cadre d'une PKI est le standard normalisé X.509v3. Ce dernier permet l'utilisation des protocoles normalisés ou des applications tels que SSL, IPsec, S/MIME.



Politique de Certification et cadre légal

Une PKI ne se limite pas uniquement à des briques techniques. Elle se compose également de règles de sécurité et de processus organisationnels, régissant la fabrication et l'utilisation des certificats. Ces processus et ces règles sont d'une importance cruciale pour mesurer la confiance que l'on peut accorder aux certificats qui seront délivrés par la PKI.

En effet, l'infrastructure technique aura beau être parfaitement sécurisée et protégée, les certificats n'auront aucune valeur si les processus organisationnels ne sont pas rigoureusement définis et appliqués.

A titre d'exemple, nous pouvons citer le cas de certificats délivrés par l'opérateur Verisign à des employés de Microsoft, qui se sont révélés être de faux employés : les certificats ont été délivrés non pas suite à un problème ou une faille technique, mais parce que les procédures de vérification d'identité prévues n'ont pas été appliquées complètement par Verisign.

Reconnaissance de la signature électronique

La cryptographie à clé publique est la technologie qui va permettre à court terme de mettre en application la nouvelle législation dans le domaine de la signature électronique.

La Directive européenne sur la signature électronique et son application dans le droit français apportent les bases juridiques à la dématérialisation des échanges : une signature électronique ne pourra plus désormais être désavouée sous le seul prétexte qu'elle est électronique et non manuscrite.

En d'autres termes, les parties d'un échange dématérialisé seront donc affranchies d'un accord contractuel préalable définissant une convention de preuve, comme c'était le cas jusqu'à maintenant.

Dans le décret d'application français paru en mars 2001, il est indiqué que " La fiabilité d'un procédé de signature électronique est présumée jusqu'à preuve contraire lorsque ce procédé met en œuvre une signature électronique sécurisée, établie grâce à un dispositif sécurisé de création de signature électronique et que la vérification de cette signature repose sur l'utilisation d'un certificat électronique qualifié ".

Nicolas Brill

Jean-Philippe Bonnet

Prochaines manifestations



Comme indiqué à la dernière Assemblée Générale, nous vous proposons la visite de l'observatoire de Meudon. Merci à Jacques Boussuge d'avoir organisé ce programme. Pour les footballeurs et golfeurs, nous nous retrouverons dans une ambiance sportive et conviviale. J'espère vous voir nombreux à ces manifestations.

A bientôt
JCL

Visiter l'Observatoire

Rendez-vous à l'observatoire de Meudon,
5 Place Jules Janssen, le :
3 juin 2003

Notre ami Jacques Boussuge vous y attend vers 16 heures. Il sera accompagné d'un chercheur pour la visite et la découverte de plusieurs instruments d'astronomie.

Nous visiterons en particulier:

- La grande lunette :

C'est la troisième au monde par ses dimensions, elle possède deux objectifs, l'un de 83 cm et l'autre de 62 cm. La coupole qui l'abrite a un diamètre de 18,5 m.

- Le télescope de 1 mètre:

Ce télescope de type Cassegrain, grâce à une focale de 30 mètres, est particulièrement bien adapté à l'observation des planètes, de la lune et des comètes. La coupole qui l'abrite a un diamètre de 7,5 m.

- La table équatoriale :

La table équatoriale supporte un télescope au miroir de diamètre de 60 cm.

- Le télescope de 30 cm

Ce télescope qui a fait l'objet d'un reconditionnement récent, est plus particulièrement destiné aux observations publiques.

- Le grand sidérostat qui permet l'observation du soleil.

Nous dînerons dans une pizzeria ou une brasserie, et nous retournerons ensuite à l'observatoire.

Si la météo nous est favorable, nous pourrons observer en tout début de nuit juste après le coucher du soleil, Jupiter et la lune dans son premier quartier, et pour les plus courageux Mars en milieu de nuit.

Contactez Bernard Cazagou pour vous inscrire.

Repas des footballeurs

Afin de se retrouver dans l'ambiance des années glorieuses de l'équipe de foot de Control Data, nous vous proposons de faire un nouveau match sans les deux mi-temps, pour ne conserver que la 3^e (la meilleure !!!)...

Tous les anciens joueurs ainsi que leurs épouses sont donc conviés à participer au dîner le :

vendredi 10 octobre à 19 H 30

CASA SUD, Rue des vergers
77400 St Thibault des Vignes
01 60 31 14 00

Naturellement, cette soirée est ouverte aux sympathisants et aux nombreux anciens supporters, alors faites passer le message.

Pour vous inscrire, avant le 30 septembre, faire un chèque de 30 € à l'ordre de JM Dorveaux (6 Allée Bel-Air 93340 Le Raincy)

Jacques Gobin JM Dorveaux
01 64 66 23 64 01 43 02 09 89

NB: Suivre l'A4, prendre la Francilienne vers Roissy. Sortir à N 34 / MLV Val de Lagny. Prendre la 1^{re} sortie Lagny ZI / St Thibault. Au rond-point (QUICK) tourner à droite; au 2^o rond-point aller tout droit et dépasser la CRIEE, parking après COTE A COTE.

Journée Golf

Rendez-vous sur le golf de Domont le :

12 mai 2003.

Les golfeurs classés joueront sur le parcours de 18 trous avec **le premier départ à 13 heures 30 précises.**

Nous invitons les non golfeurs à participer au repas avec accès au "Pitch & Putt".

Nous utiliserons un caméscope numérique pour immortaliser vos swings sur ce joli parcours vallonné en forêt.

Pour bien scorer, il est important de posséder un très solide petit jeu !

Tarif promotionnel de 40 Euros (repas + boisson + green fee).

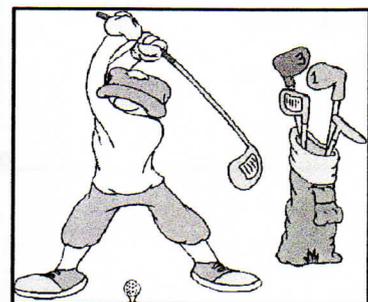
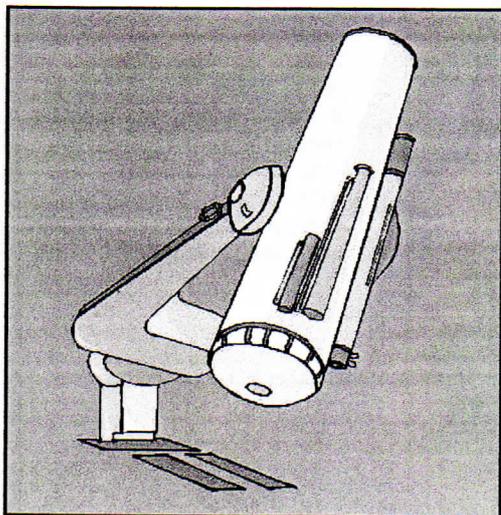
Nous nous retrouverons au club house pour un déjeuner convivial entre **12 et 13 heures 30**, puis, pour le pot avec remise des coupes.

Inscrivez-vous par Email auprès de Bernard Cazagou .

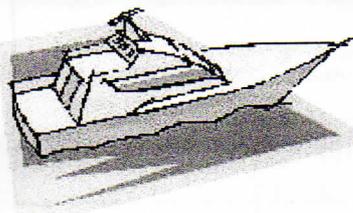
A bientôt

JCL
(tel.: 06 12 25 20 60)

NB. Suivre la N 1 jusqu'à la sortie Domont. C'est fléché, le golf est près du cimetière, à la limite Domont-Montmorency.



La Gestion-Location



Les grandes vacances approchent, nous rêvons de mer et de soleil. Pour certains le rêve, c'est aussi un bateau : pointu, hors bord, voilier ou catamaran.

Personnellement, j'envisage de naviguer deux semaines dans les îles Cyclades en Grèce. Si cela génère l'idée de posséder un bateau, alors la solution gestion-location sera à prendre en compte.

JCL

Acheter son bateau : La Gestion-Location

Qu'il s'agisse d'un petit "Pêche Promenade" ou d'un grand catamaran de croisière équipé pour la Route du Rhum (le rhum mais ni le vent ni la mer de l'édition 2002), nous rêvons de notre bateau.

Le rêve finit en général avec les premiers bilans d'utilisation qui consacrent la diversité et l'immensité des soucis, ainsi que la ruine de son propriétaire. Alors quelles solutions pour vivre son rêve, c'est à dire se limiter aux seuls problèmes qui ne soient pas susceptibles de gâcher l'infini plaisir de voguer sur la grande bleue ?

L'achat en gestion-location ne se pratique pas pour les bateaux de petite taille et pratiquement pas pour les vedettes malgré une timide apparition de gestionnaires : coûts d'entretien des gros moteurs, locataires inconscients, permis obligatoires...

Prenons donc un des derniers exemples fournis par la presse nautique pour un voilier de 10 mètres de long par 3,42 de large et qui compare les différentes solutions d'achat :

- COMPTANT : prix, équipé prêt à naviguer, 108 000 € environ,

- CREDIT CLASSIQUE : coût d'acquisition, 120 500 € environ, soit 11,6% de plus qu'au comptant,

- LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ("Leasing") : coût d'acquisition, 111 130 € environ, soit 2,8% de plus qu'au comptant

La comparaison est faite dans les deux derniers cas avec un apport personnel de 40%, mais dans les trois cas, il faut rajouter des frais de fonctionnement (port, assurance, entretien...) évalués à 45 400 € sur 5 ans, soit 9 080 € par an bien que ce chiffre ne reflète pas la réalité annuelle, la partie entretien étant bien plus faible la 1ère année qu'après 5 ans à la mer.

- LOCATION GESTION : coût d'acquisition, 87 230 € environ, soit 19,2 % de moins qu'au comptant, compte tenu des loyers que vous reverse le gestionnaire de votre bateau, et d'un financement en leasing comme précédemment, avec 40% d'apport, et, dans ce cas, pas de frais de fonctionnement car ils sont à la charge du gestionnaire.

Ce qui, dans l'exemple choisi par le mensuel en question, et pour un contrat de gestion de 60 à 67 mois, en fonction du gestionnaire, réduirait le coût total, frais inclus, de 43 à 48% par rapport à l'achat cash.

Aujourd'hui une grande société de gestion propose un rendement net de 9% sur 65 mois ou 12,5% sur 36 mois. On peut donc financer quasiment la moitié de la valeur du bateau, et, si le modèle choisi se comporte bien sur le marché d'occasion, récupérer au moins l'autre moitié à l'issue du contrat de gestion de 65 mois. Pendant la durée du contrat, aucun souci d'entretien, de port ni de quoi que ce soit. Le seul souci consiste à prévoir ses périodes et ses lieux de navigation !

En effet le système donne droit à des semaines de navigation gratuites sur votre bateau ou sur tout autre bateau de la flotte de votre gestionnaire. Vous pouvez ainsi, en choisissant judicieusement les bateaux loués gratuitement, et les périodes de navigation, naviguer en général de 4 à 6 semaines par an.

De plus un grand gestionnaire dispose de bases sur toutes les mers du globe : du pourtour Méditerranéen aux Caraïbes, de l'Australie au Pacifique Canadien en passant par la Polynésie...

De quoi remplir une vie de découvertes. Vous arrivez à votre port d'embarquement : le bateau vous attend, armé, linge fourni et une bouteille au frais pour vous accueillir.

Alors, serait-ce la solution miracle ?

Ce n'en est pas loin si l'on peut se contenter de naviguer quelques semaines par an, et surtout si l'on peut réfréner la passion jalouse que génère la possession d'un bateau, ce qui, par ailleurs, évitera biens des démêlés conjugaux pour peu que notre compagne soit plus bronzette que marin au long cours.

Christian Devals (365)



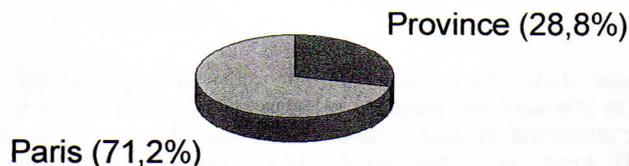
Dépouillement du questionnaire



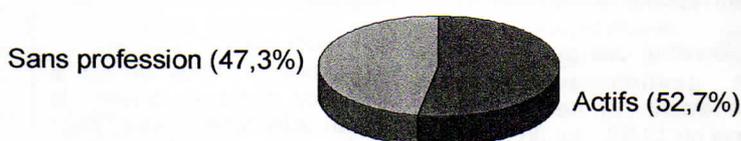
Le score de 58 réponses, - soit 20 % - est honorable, nous remercions vivement leurs auteurs
Avant de vous livrer les résultats du dépouillement il nous paraît utile de vous donner quelques informations d'ordre général portant sur les 281 adhérents de 2002.
Nous rappelons que notre objectif est de stabiliser l'effectif autour de 300 adhérents.

Serge Colussi

Répartition géographique



Répartition Actifs/Sans profession



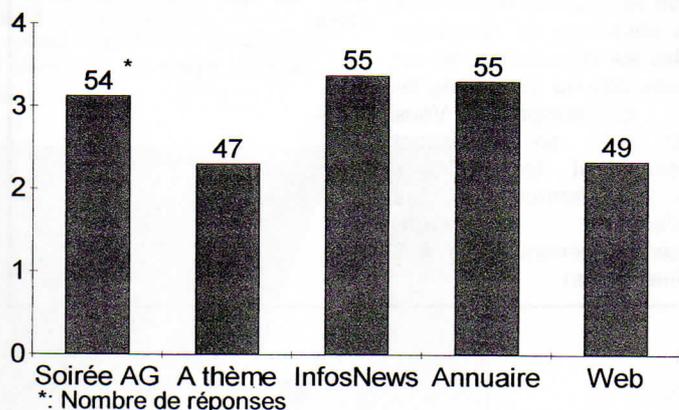
Sont considérés comme Sans profession, ceux qui n'ont pas dans l'annuaire de référence à une entreprise.

Remarques préalables :

Deux types de questions vous étaient proposés, l'un demandant une réponse soit chiffrée soit oui/non, l'autre offrait des choix multiples traduisant notre volonté de recherche d'informations. Nous commencerons par les plus simples : les chiffrées.

1/ Quel intérêt attachez-vous à :

Les notes variant de 1 à 4 la note médiane est de 2,5.



Afin d'améliorer la perception du WEB, nous avons choisi un nouvel hébergeur, et nous définissons une nouvelle maquette. Concernant les soirées à thème, plusieurs manifestations se dérouleront prochainement.

2/ Qualité des prestations

	Nbre de reponses	% de reponses	Moyenne calculée
AG février 2002	Musée	14	24,14%
	AG	19	32,76%
	diner	17	29,31%
Soirée à thème	5,00	8,62%	
Web	3	5,17%	

Mêmes remarques que précédemment pour le Web.

Il nous paraît nécessaire de reprendre les interviews où l'aspect

		Nbre de réponses	% de réponses	
InfosNews	Total	44	75,86%	
	Thèmes	Interviews	18	31,03%
		Récits		
		Nouvelles des anciens / Courrier des lecteurs	17	29,31%
		Infos sociales	5	8,62%
		Informatique	2	3,45%
Tous	2	3,45%		

vécu est essentiel, par contre on peut se poser la question de savoir, si ce qui touche le social ne doit pas rester du domaine d'articles diffusés à la demande

	Nbre de réponses	% de réponses
Annuaire	Total	37
	Contacts	28
	Business	9

Sa cohérence est essentielle, c'est une de nos priorités en 2003.

(Suite page 11)

Dépouillement du questionnaire

(Suite de la page 10)

3/ Montant et périodicité des prestations.

		Nbre de reponses	% de reponses	Moyenne	Valeur proposée
Cotisation		39	67,24%	24,26	25
Soirée AG	fréquence	33	56,90%	1,00	1
	Prix	32	55,17%	43,28	45
Soirée à thème	fréquence	25	43,10%	1,02	1
	Prix	23	39,66%	28,74	30
InfosNews	Nb/An	39	67,24%	3,08	3

Il ne semble pas nécessaire d'apporter des modifications.

4/ Votre participation

		Nbre de reponses	% de reponses
Aux manifestations	Oui	28	48,28%
	Non	2	3,45%
Au Web	Oui	2	3,45%
	Non	23	39,66%
Au conseil, bureau	Oui	1	1,72%
	Non	25	43,10%

Le bénévolat, c'est aussi votre participation au Bureau.

5/ Quelles sont vos attentes ?

		Nbre de reponses	% de reponses
Dîner	Avec animation	19	32,76%
	Sans animation	16	27,59%
	Avec épouses	21	36,21%
	Sans épouse	13	22,41%
Soirée musicale	Jazz	18	31,03%
	Classique	14	24,14%
Visites guidées	Entreprises	19	32,76%
	Musées	30	51,72%
	Patrimoine	25	43,10%
	Sport	4	6,90%
	Autres	5	8,62%

Nous espérons que la visite de l'Observatoire de Meudon rentre aussi dans vos attentes.

L'arbre généalogique

(Suite de la page 5)

www.heredis.com

Un autre site auprès duquel vous pourrez vous procurer un logiciel de généalogie.

www.ancebres.com

Boutique spécialisée en généalogie.

www.genealogy.tm.fr

C'est un site qui collecte tous les actes des régions de France, et qui sont ensuite disponibles moyennant finance.

www.francegenweb.org

Site d'assistance généalogique fait par des amateurs.

www.bibgen.org

Bibliothèque généalogique et d'histoire sociale.

Généalogie assistée par ordinateur :
223 rue des Pyrénées 75020 Paris tel : 01 43 58 67 31
Ils ont un logiciel appelé GAOperso.

www.egv-editions.com

Editions généalogiques de la Voûte.
Librairie hautement spécialisée dans la publication d'ouvrages généalogique.

www.geneapass.org

C'est un site très intéressant auprès duquel vous pouvez obtenir des informations très utiles pour démarrer votre généalogie, et même un cours de paléographie.

Vous trouverez également les sites informatiques de nombre d'associations. Mais je tiens à vous mettre en garde.

Beaucoup d'associations ont des sites Internet ou même minitel. Si l'accès au site par Internet est gratuit il en va différemment des informations et de l'accès au même site par minitel.

Si vous avez de la chance vous trouverez peut-être des informations vous intéressant, mais si vous êtes dans mon cas vous pouvez ne rien obtenir ou si peu que cela n'en vaille pas la dépense. Il vaut mieux souvent se déplacer soi-même.

Contrôlez bien votre temps de connexion minitel, et demandez à consulter gratuitement avant de vous engager, sinon attention aux factures.

Je vous souhaite à tous de bonnes recherches et à bientôt.

Jean Meneut

Les Fils de la Forêt

Dans le dernier numéro d'InfosNews, Jean Henry nous contait la première partie du séjour qu'il avait effectué, avec un compagnon de voyage, en Amazonie péruvienne. Tous deux étaient arrivés à Chiquiniqui, un village d'indiens Chaninahuas, mangeurs de jaguar (et non, mille excuses, de léopard comme indiqué dans le premier récit). Ils vont y vivre pendant une trentaine de jours, partageant le quotidien des indiens. Jean nous raconte ici les traits les plus marquants de ce séjour.

Hijos de la Selva (II)

Sitôt nos amis Cashinahuas partis, le chef Chani nous installe dans une case attenante à la sienne, ce qui permettra, dit-il, à sa femme et à ses filles de nous préparer la cuisine et de nous servir. Nous constaterons vite que Tushahua et quelques uns des anciens possèdent en fait une base très sommaire de mots d'espagnol et de brésilien mais suffisante pour que nous puissions nous comprendre. Rapidement et par échange, nous allons pouvoir aussi apprendre et noter phonétiquement les mots usuels du dialecte Chani, ce qui facilitera considérablement les relations.

Le village est organisé à proximité de la "chacra" (champ des cultures) et comprend une trentaine de cases sur pilotis réparties autour d'une place centrale assez vaste. Les toits de palmes tressées sont beaucoup moins travaillés que ceux des Cashis ou des Jivaros et, comme partout en Amazonie, abritent tous les objets usuels : arcs, flèches, pelotes de lianes, machettes, etc.. Pas de meubles, juste quelques petits tabourets de bois réservés aux hommes, taillés dans la masse et ornements de dessins rituels. Les hamacs sont toujours à poste, servant à dormir ou à s'asseoir pour papoter ou manger.

Organisation sociale

Grands-parents, frères, enfants ou cousins, les habitants d'une case sont tous de la lignée du père, chef de la famille étendue vivant sous son toit. L'homme a des responsabilités bien définies : chasse et pêche, commerce des peaux, fabrication des arcs, flèches ou pièges, construction des pirogues et de la case. C'est aussi l'homme qui fabrique

toutes les parures ou instruments de fête et qui prépare la potion magique, l'ayahuasca.

La femme fait tout le reste : feu, repas, transport des provisions et du bois, défrichage et plantations, travail du coton, tissages et fabrication des poteries culinaires. C'est elle qui tanne les peaux et prépare les poisons pour la pêche, ainsi que la chicha dont la recette est décrite ci-après. Les enfants, trois ou quatre par famille, sont élevés très librement et sans contraintes, accompagnant leur père ou leur mère suivant leur âge et leur sexe, mais les filles participent très vite à toutes sortes de travaux alors que les garçons sont vraiment les rois du monde, passant leur temps dans l'eau ou à faire de la petite pêche. Hommes et femmes vivent séparés dans la journée, aussi bien pour les activités que pour les repas.

Les mariages sont arrangés dès que la fille atteint cinq ou six ans mais ils ne peuvent être réalisés avant la puberté de celle-ci et avant que le garçon n'ait prouvé qu'il était capable de nourrir sa famille par la chasse et la pêche. S'il n'a pas de case, il vit chez son père avec sa femme mais jamais dans sa belle-famille. Il n'y a pas de cérémonie de mariage proprement dite. Le jour choisi par les deux pères, la nouvelle épouse quitte ses parents et se rend à sa nouvelle case avec ses effets, quelques Calebasses et de quoi tisser. La nuit passée, elle est mariée et il y a une femme de plus à la cuisine le lendemain matin, aussi simple que cela.

En cas de veuvage, la jeune veuve, reconnaissable à ses cheveux rasés, continue de vivre chez son beau-père si elle a au moins un enfant mâle vivant. Sinon, elle retourne vivre chez ses parents. Le veuf reste

dans sa case ou chez son père et peut à nouveau réserver une nouvelle épouse parmi les fillettes. Il n'est donc pas rare de voir des hommes de plus de quarante ans avec des gamines qui en ont à peine dix ou douze. Une femme qui n'enfante pas dès les premières années de couple est écartée du noyau familial et devra retourner vivre avec sa mère ou tenter sa chance ailleurs.

Le village est placé sous l'autorité du Chef. Il a un pouvoir très important mais respecte l'autorité du père de chaque famille. Ce chef est élu par le Conseil des Anciens et peut être remplacé s'il ne fait pas l'affaire, c'est à dire s'il n'est pas un "bon chef" ou "s'il ne sait pas parler" (sic). Sa faculté à prendre la parole avec sagesse, à présenter les choses et à apporter des solutions acceptables aux problèmes est ce qu'il y a de plus important dans son rôle. Il a pouvoir de jugement en cas de litige sauf si celui-ci est interne à une même famille. C'est le chef qui décide des tâches collectives comme la construction de cases, le défrichage communautaire ou une expédition de chasse mais les Anciens sont très souvent consultés, comme ils l'ont d'ailleurs été pour notre implantation.

Autre personnage éminent, le Shaman. C'est, selon le cas, le sorcier qui pratique la magie, l'homme-médecin qui possède l'art des plantes et des potions ou le devin consulté sur le sexe des enfants à naître ou le bon résultat d'une chasse. Il est très important de s'attirer ses bonnes grâces et nous avons été les meilleurs amis du monde grâce à notre échange de cadeaux : quelques photos Polaroid, hameçons, ligne de nylon et... l'une de mes ceintures de cuir

pour lui, colliers de graines, dents d'animaux et sa lance de cérémonie pour nous deux.

La vie au village :

Réglée par le lever et le coucher du soleil, elle est d'un calme absolu. Les femmes vaquent à leurs occupations, c'est à dire travaillent tout le temps, et les hommes, quand ils ne passent pas leur temps à leurs activités traditionnelles, se reposent ou sont "en visite". C'est donc un va-et-vient incessant d'hommes qui se rendent d'une case à l'autre, s'installent dans les hamacs et papotent pendant que les femmes servent la chape traditionnelle ou de la viande s'il y en a.

Les repas sont très aléatoires quant à l'heure. S'il n'y a pas assez de nourriture, l'homme part à la chasse ou à la pêche à proximité et il n'y a plus qu'à attendre son retour pour passer à table.

La chacra fournit les légumes, "yucca" ou racine de manioc et bananes, alors que la cacahuète sauvage est cultivée sur les rives. Le reste provient exclusivement de la chasse et de la pêche car il n'y a pratiquement pas d'élevage, comme chez les Jivaros ou les Cashis. Peu de fruits sont consommés alors que la forêt en regorge.

Suivant les chasses et la bonne fortune, on mange pratiquement tout ce qui nage, marche, rampe ou vole : pécaris et autres ongulés, tous les félins dont le fameux jaguar, petits cervidés, tortue et singe en grandes quantités, iguanes et caïman, couleuvres, tatous, loutres, rats musqués, etc... Sans oublier les canards ou dindons de forêt, toucans ou gros aras dont on garde les plumes pour les ornements rituels, hérons, grues

(Suite de la page 12)

ibis, même les busards et vautours (un peu durs mais bien cuits cela passe pour un vieux coq !) ainsi que la chauve-souris et la plus grosse d'entre elles, le vampire. Certaines chairs avaient un goût vraiment infect mais on ne pouvait se permettre de faire la fine bouche.

Cependant, il a été parfois difficile d'accepter ce qu'on nous offrait : les fœtus d'une femelle sanglier, à peine cuits à la vapeur dans des feuilles de bananier, ou du singe, non à cause de la chair qui est excellente mais les animaux sont mis directement et non dépecés à griller à même le feu. J'ai un souvenir horrible de ces scènes quand je me rappelle les bras des singes qui se dressaient sous la chaleur, faisant penser à ces photos de la guerre du Vietnam où l'on voyait des enfants brûlés au napalm.

Côté poisson, c'est aussi varié : les fleuves regorgent de piranhas, de poissons-chats, brochets et autres espèces. L'une des plus impressionnantes est le "paixhi", sorte de silure qui se pêche au harpon et qui peut atteindre deux mètres et plus de 80 kgs.

Les viandes se gâtent rapidement avec la chaleur et l'humidité ambiante. Le sel est rare et la viande fumée était taboue dans cette tribu. Ce qui fait que la nourriture est très souvent avariée et dégage une odeur et un goût qui sont loin d'être agréables, même quand les aliments sont bien cuits et noyés dans la banane écrasée. Notre provision de sel n'a donc pas duré très longtemps !

Chasse et pêche

Les expéditions collectives, faites de plusieurs familles, sont destinées à la collecte de peaux et peuvent durer jusqu'à deux mois hors du village alors que les chasses à but alimentaire durent de quelques heures à trois jours et sont pratiquées par les hommes d'une seule famille. Les animaux chassés, le plus souvent sangliers ou pécaris, peuvent se trouver à deux ou trois heures de marche comme à quelques minutes du campement et les indiens font preuve de capacités auditives exceptionnelles, identifiant un cri d'animal à des centaines de mètres. Le déroulement de la chasse se fait sans un bruit, chacun communiquant par signes et sachant exactement où il doit se placer pour lâcher

ses flèches au même moment que les autres.

Nous restions toujours en arrière, essayant de ne pas faire de bruit malgré nos Pataugas entourés de vieux morceaux de hamac et, avant l'approche finale, l'un des hommes nous plaçait de façon à pouvoir tirer avec nos carabines si la troupe s'enfuyait dans notre direction. Ce ne fût pas toujours le cas mais notre contribution fût largement honorable et nous étions très considérés, d'autant plus que nous ramenions ainsi de quoi subvenir à notre nourriture personnelle.

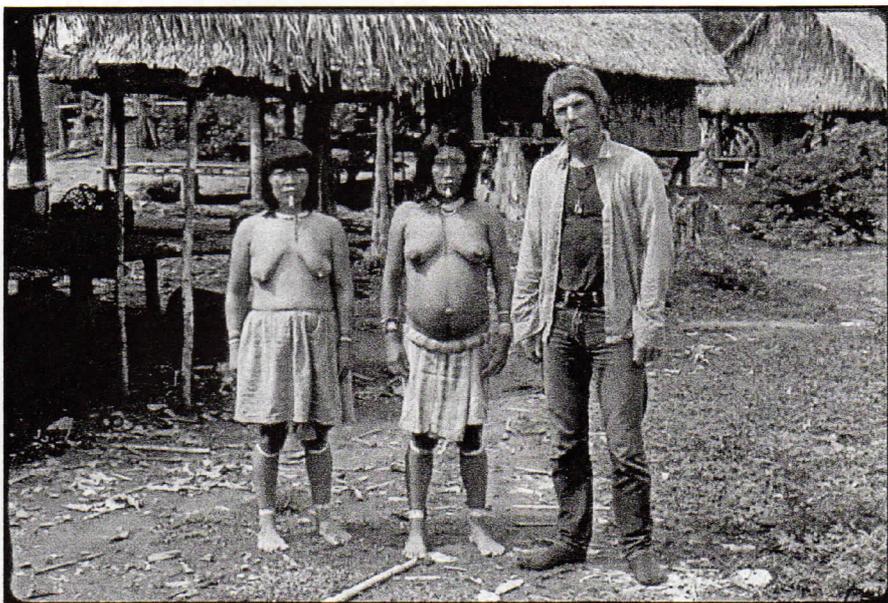
Ce qui vit dans les arbres, singes ou oiseaux, n'échappe pas à l'adresse d'un Chani : non seulement il repère immédiatement une cible dans un arbre, grande ou minuscule et jusqu'à trente mètres de hauteur, mais il l'atteint huit fois sur dix avec sa flèche, score dont nous étions loin avec notre Marlin 22-LR.

Les femelles et les petits sont normalement épargnés mais si un petit reste sans sa mère, il est donné aux enfants comme jouet vivant, d'où la présence au village de nombreux petits singes ou pécaris qui, la taille atteinte, finiront dans la gamelle pour améliorer l'ordinaire.

Étant complètement aveugles, nous ne voulions pas participer aux chasses de nuit. La seule exception était la chasse au caïman, tout simplement parce que nous avions un outil inexistant chez les Chanis : de puissantes lampes torches. Il suffit de longer et de balayer le bord du fleuve avec le faisceau lumineux et, dès que l'on aperçoit deux points rouges, de tirer au milieu.

Tant que la pirogue reste à plus de dix mètres, le caïman ne bouge pas. Ce n'est certainement pas très sportif comme chasse mais plus efficace que de le contourner par la rive et de le harponner à la nuque comme font les indiens, quand le caïman n'a pas déjà sauté dans l'eau. Et puis, Sainte Écologie me pardonne, c'était pour la bonne cause et les prises étaient minimes.

C'est aussi une différence entre les chasses pour les peaux et celles pour la nourriture. Dans le premier cas, tant mieux si l'expédition peut ramener cinquante ou cent peaux et, dans l'autre cas, on se limite strictement au besoin de nourriture pour deux ou trois jours.



(Suite de la page 13)

La pêche est plus facile : un piranha se jette sur n'importe quel hameçon pourvu d'un morceau de viande, un Chani repère facilement une raie enfouie dans le sable et la harponne aisément, un poisson-chat est un peu l'éboueur du fleuve et mord à tout appât. Une pêche un peu spéciale se pratique dans des petits bras de rivière, naturels ou faits artificiellement par dérivation, grâce à l'emploi du poison provenant de feuilles d'arbuste pilées, le huaca. On établit un barrage en aval puis en amont et la bouillie est mélangée à l'eau de l'étang ainsi formé. L'eau devient vert clair et, quelques minutes après, les poissons sont suffisamment estourbis par empoisonnement pour qu'on puisse les cueillir à la surface de l'eau comme des fleurs de lotus. C'est, paraît-il, sans danger pour l'homme bien qu'une gouttelette de huaca posée sur la langue suffise à vous faire avoir de grosses fièvres pendant des jours. Nous n'avons pas essayé mais c'est ce que nous affirma notre ami sorcier.

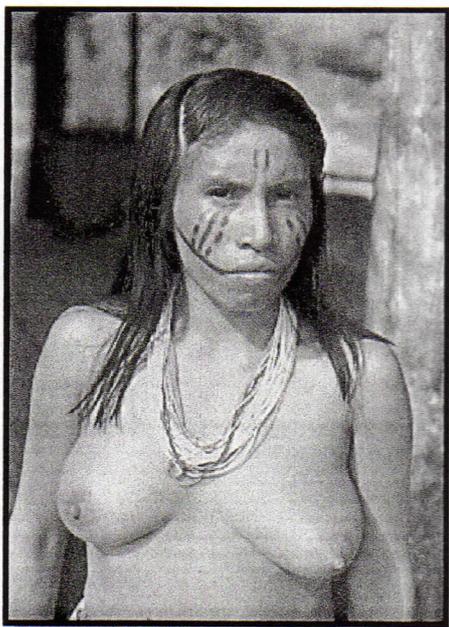
Les outils :

A part les machettes et les marmites d'aluminium obtenues par échange commercial, tout se fabrique sur place. Les poteries (jarres,alebasses ou bols) sont en terre séchée et réalisées selon la technique du boudin enroulé et lissé au doigt, les indiens ne connaissant pas le tour à potier. Les pièces sont ensuite enduites d'un lait de plante en guise de vernis et agrémentées de dessins rituels.

L'arc, 1,7 mètre, est fabriqué dans la tige du chonta, un palmier très dur et rigide, la corde étant en fibre naturelle torsadée. Les flèches, 1,5 mètre, sont taillées dans le même bois ou du roseau, l'empennage étant fait de plumes d'ara, de dindon ou de canard et le bout de flèche en bambou. Tout dépend de leur destination car à chaque cible correspond un type de flèche et

de pointe : fine et élancée pour le petit gibier ou poisson, dentelée pour le gros gibier, en trident pour le gros poisson. Chaque indien en possède ainsi une douzaine plus une ou deux lances également en bois dur.

Les flèches et lances de chasse ne sont pas décorées à la différence de celles réservées aux cérémonies qui sont cerclées de fibres colorées dont l'assemblage indique le



propriétaire.

Les femmes utilisent également des mortiers en bois pour piler le manioc et récupèrent toutes sortes d'os pour en faire des outils : os de singes ou arêtes de silure comme aiguilles, côtes d'animaux ou écailles de tortues comme racloirs pour les peaux. L'écorce d'un arbre, hérissée de piquants, sert de râpe pour préparer la farine de manioc. La carapace du tatou sera vendue et deviendra cette petite mandoline typique des Andes, sa queue sert à faire le fourneau d'une pipe, un tibia de vautour en constitue le tuyau ou devient une petite flûte.

Le tissage est réservé aux femmes. Elles travaillent et récoltent le coton, le filent et fabriquent pagnes, chasubles et hamacs en utilisant des métiers

très rudimentaires et sans peigne. Les couleurs sont obtenues à base de plantes et lianes pilées et macérées.

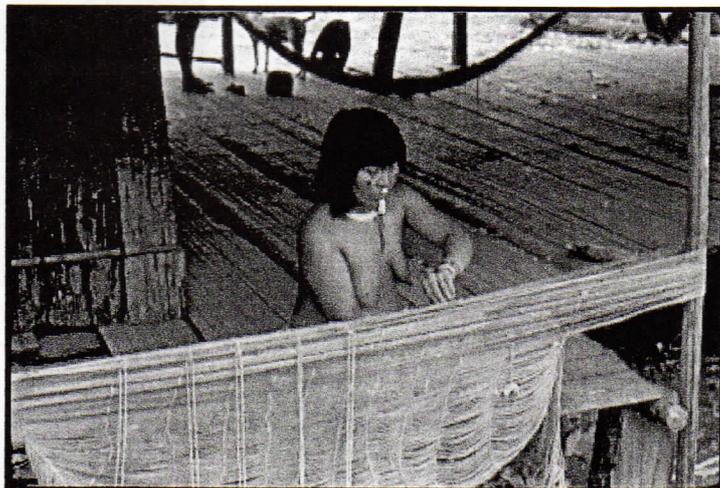
Santé :

La notion d'année et de date de naissance étant assez confuse, il était assez difficile de donner un âge aux Anciens mais l'espérance de vie devait à peine dépasser cinquante ans, d'autant plus qu'une épidémie peut décimer un village entier. Le nouveau-né que nous avons soigné à notre arrivée se portait comme un charme et ce bon résultat nous valait tous les jours un défilé de malades, d'ailleurs bien souvent imaginaires. Notre ami shaman faisait d'abord le tri : c'est le rôle important que nous lui avons réservé pour nous éviter ses mauvais sorts éventuels. Mais il y avait réellement de quoi faire et un dispensaire n'aurait pas été inutile.

Plaies qui ne se cicatrisent pas à cause de l'humidité, perforations infectées, piqûres de tarentule provoquant d'énormes gonflements des chairs ou, pire,

ces morsures nocturnes de vampires faites à la saignée du bras ou à l'aine des enfants en bas âge, c'était le quotidien et dans un état d'infection innommable. Heureusement et par manque d'accoutumance, la moindre pommade faisait des miracles, sans oublier le précieux cachet d'Intétrix, d'aspirine ou à base de pénicilline. Mais que faire quand on apprend à une mère à bouillir de l'eau pour désinfecter la plaie de son enfant et qu'on la voit le lendemain faire la même chose avec l'eau boueuse du rio, tout en souriant d'être fière d'avoir retenu la leçon !

Dysenteries, paludisme, amibes, mouches qui vous dévorent un petit morceau de peau à chaque seconde, moustiques par milliers le soir, jusqu'à cet insecte qui pond ses œufs sous la peau, ce qui fait que les larves ont de quoi consommer au fur et à mesure de leur croissance et de la grandeur du cocon ainsi formé - c'est arrivé à mon compagnon de voyage -, l'Amazonie n'est franchement pas conseillée à ceux qui veulent faire une cure de repos. Et je passe sur les lianes urticantes, les écorces vénéneuses qui vous rendent aveugle quelques heures si vous vous passez le doigt sur l'œil après les avoir touchées, les fourmis de tous calibres, serpents, vipères et autres bestiaux infréquentables.



Les Fils de la Forêt (fin)

(Suite de la page 14)

Il y a aussi beaucoup de raies mais très dangereuses : une simple piqûre du dard suffit à provoquer une paralysie qui peut durer des jours. Très commun aussi et de chair exquise mais à ne pas toucher sauf mort, le gymnote, cette grande anguille électrique qui peut électrocuter un homme par ses décharges de 600 volts lancées par la tête ou la queue.

Rites et coutumes

Les fêtes sont attachées à des événements collectifs : construction d'une case, nouvelle chacra, départ en chasse ou retour de celle-ci. Notre séjour ayant été trop court, nous n'avons pu observer de fêtes liées à la saison – encore qu'ici elle se résume en gros à deux états : la grande saison des petites pluies et la petite des grandes pluies ! – ou à la lune ou au soleil, mais elles doivent exister.

Les Chanis sont animistes et, bien que n'adorant aucune divinité en particulier, respectent et craignent un certain nombre d'êtres issus tout droit de nombreuses légendes ou superstitions. L'un possède un pied d'homme et l'autre de jaguar et peut arpenter la forêt en la dévastant s'il est furieux – Tushahua et d'autres nous ont affirmé avoir relevé ses empreintes à plusieurs reprises –, un autre est un géant qui vit dans l'eau et peut se transformer en tapir ou en anaconda, ce qui explique que ces espèces sont très respectées et taboues (l'aï ou paresseux l'est aussi). Il y a aussi un mauvais esprit responsable de toutes les disgrâces et des mauvaises chasses.

L'imagination collective joue donc un grand rôle pour prédire l'avenir ou savoir si un lieu est favorable ou comment sera la chasse. A cet effet, deux boissons sont préparées et ingurgitées en masse par les hommes.

L'une, la chicha est le résultat de la fermentation de farine de yucca (manioc) dont l'agent principal est...la salive des femmes. Recette très simple : le manioc est écrasé ou râpé puis mis dans une petite pirogue entourée de femmes. Chacune mâche la farine et la recrache dans la pirogue. La bouillie est recouverte d'eau du fleuve, protégée par des feuilles de bananier et laissée à fermenter trois jours. On obtient une sorte de bière aigre, peu alcoolisée mais c'est suffisant pour plonger tous les hommes dans une monstrueuse gueule de bois le lendemain matin. Car c'est par dizaines de litres que la chicha est bue, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus une goutte, et il ne saurait être question de refuser une calebasse remplie du liquide jaunâtre !

L'autre et qui est sacrée, l'ayahuasca, est autrement plus dangereuse puisqu'il s'agit d'une véritable drogue préparée par l'infusion de la liane du même nom et d'autres plantes toxiques. La boisson provoque d'abord des vertiges suivis d'une grande excitation corporelle puis d'une sensation de flottement. Cette phase terminée, le pouvoir hallucinogène de la plante vous fait voir toutes sortes de visions plus ou moins délirantes qui sont ensuite interprétées par le shaman. Certains hommes entament alors des mélopées pendant que d'autres sont en transes. La fin est moins glorieuse car on sombre dans une apathie totale ponctuée de frissons. Nous avons été conviés deux fois à cet événement et ce fût tout de même très impressionnant.

La notion de propriété ou de prêt d'un objet est assez loin de nos concepts. Ce que vous donnez à un homme dans la main lui appartient aussitôt. Tant pis si vous pensiez naïvement que c'était juste pour essayer vos lunettes, votre montre ou une chemise et vous aurez toutes les peines du monde à récupérer votre bien.

Mais, en échange, il vous laissera toujours quelque chose, bracelet ou ce qu'il a sous la main. Il n'y a pas non plus cette notion de cadeau à sens unique, c'est d'abord et toujours un échange qui se passe. J'ai donc maintenant toute une collection de flèches, colliers et autres objets à la maison.

Nos sacs étaient régulièrement inventoriés et on retrouvait une de nos chemises sur le chef, un tee-shirt sur un enfant ou, pire, des pellicules ouvertes fort joliment utilisées en pendentif. Pour éviter ces petits désagréments et ne vexer personne, nous avons fait passer le mot par le Shaman que certaines de nos affaires étaient taboues et, comme personne ne savait lesquelles, tout rentra dans l'ordre rapidement.

Autres rituels, les marques distinctives. Les femmes, filles et enfants portent tous une pastille de métal pendant sur la lèvre et fixée dans la paroi nasale alors que les perforations d'oreilles sont plutôt réservées aux hommes et faites à la puberté. Hommes et femmes portent de nombreux colliers ou pendentifs de perles de verre, de dents, de graines ou de plumes. Les lobes perforés accueillent aussi bien des morceaux de bambou que des os cylindriques ou des dents de jaguar. Rouges ou noirs, les tatouages sont dessinés sur tout le corps avec des teintures venant de plantes ou de graines et les miens n'ont disparu qu'au bout de huit mois à force de pierre ponce, c'est dire s'ils tiennent bien ! L'homme les fait à un autre homme, la femme à une autre femme. Jamais de mélange.

Nos relations avec les Chanis ont été excellentes bien que, parfois, il était difficile de supporter certaines habitudes, comme celle de nous toucher les cheveux ou la barbe à tout instant. Pour les photos, ce fût plus dur.

Pas de problèmes avec les Polaroid que nous donnions au chef de famille (un sésame dans tous les coins du monde), mais il fallait ruser pour prendre des 24x36. Cette aversion venait-elle du flash qui s'était déclenché au tout début et qui les avait effrayés, ou de la peur qu'on vole leur image ou leur corps puisqu'on ne leur donnait pas la photo, je ne saurais jamais. Par contre, il n'y avait aucun problème avec les femmes et ce fût donc l'essentiel de notre récolte photographique.

Nous sommes partis comme nous sommes arrivés, sans avoir rien prévu ou demandé. Tushahua partait en grande chasse et pouvait nous emmener jusqu'au fleuve Purus. Quelques pirogues et jours plus tard, nous retrouvions nos Cashinahuas qui nous accueillirent avec la joie de nous voir entiers...et bien sûr avec un bol de chapo !

Ce séjour fût parfois très difficile, certainement pas à cause des Chanis qui étaient les indiens les plus aimables et les plus heureux du monde, mais les conditions de vie étaient tout de même assez différentes des nôtres.

Nous en sommes revenus amaigris de dix kilos, fatigués et couverts de piqûres, mais avec une grande richesse : celle d'avoir appris, au contact de ces "sauvages" et de leur environnement, l'humilité.

Aujourd'hui, la TransAmazonie est construite et il doit bien y avoir une route qui passe par là. Nos gentils Chanis sont sans doute ouvriers sur des chantiers aurifères, pourris par le mercure ou décimés par l'alcool, et leurs filles serveuses dans des bars louches.

C'est le progrès !

Jean Henry

Présents à l'Assemblée Générale du 6 février

ALLEGAERT Maurice, ARZUR Jean Claude, BALL Armand, Madame BALL, BARATHON Claude, BASTIDE Didier, BERLEUR Christian, BONNET Jean-philippe, BOULANGER Jean-Pierre, BOURGEOIS Thomas, BRILL Nicolas absent excusé, CANET Antoine, CAVAZZINI Renato, Madame CAVAZZINI, CAZAGOU Bernard, CHAVY Pierre, COLUSSI Serge, Madame COLUSSI, CORNELIS Jacques, COSSON Guy, Madame COSSON, DARTHOIT Christian, DEBOUTIERE Hervé, DECAUDAIN Guy, Madame DECAUDAIN, DECORBEZ Germain, DELACOU Edmond, DELACOU Juliette, DELAMARRE Michel, DEVOUGE Catherine absente excusée, DORVEAUX Jean Marc, du MERLE Olivier, DUMON Gérard, Madame DUMON, DUMONT-BENOIT Margareth, FAMILIANT David, Madame FAMILIANT, FAVRAY Jeanne, FOUILLEROUX Michael, FUCHS Frédéric, GARDET Marie Joséphe, GARY Michel absent excusé, GAVET Jean-Claude, GEORGES Christian, GIL-GARCIA Jean, GIUDICI Jean Claude, GOFFIN Gérard, GUEBEY Patrick, HENRY Jean, Madame HENRY, HEUDE Jacques JAOUEN Christian, IMBERT Bertrand, JACQUES Bernard, JUBIN Claire, LANGE Jean-Pierre LAPIERRE Claudine LARGE François LAVAL Karin, Monsieur LAVAL, LECALLIER Gérard, LECALLIER Martine, LIARD Gérard, LIGNAC Jean Claude, LOMBAERT Alain, LOREAL Yvonne, LOUARN Michel, Madame LOUARN, MACKÉ Jean-Luc, MALINGE Michel, MISPELTER Max, MONS Christian absent excusé, MUNCH Daniel, Madame MUNCH, OUVRARD Marcel, PARADAS ARROYO Jean absent excusé, Madame PARADAS ARROYO absente excusée, PERIVIER Jean-Claude, PERNET Jean François, Madame PERNET, PRUD'HOMME Patrick, PUYDEBOIS Jean Pierre, QUINCHEZ, Patrick, RATEL - REMY Monique, RENAULT Christian, RICHARD Frédéric absent excusé, RIGITANO Gilles, ROMBI - LOMBAERT Danielle, ROUMIGUIER Alain, ROUSSEL Pierre, ROZIERE Hélène, SEILLIER Daniel, SIMON Jacqueline, SPINNER Georges, Madame SPINNER, TAYOT André, Madame TAYOT, THEBAUD Nicole, THEBAUD Yves, THERET Jean Pierre, THERY Pascal, TIBERGHIE Colette, VALLEE Jean Pierre, VAQUEZ Joël, VIAUD Jean-Pierre, VIEILLARD Françoise, WAGNER Gérard.

